

DATE DE CONVOCATION
29/09/2025

DATE D’AFFICHAGE
29/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
22
VOTANTS
23

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 6 octobre**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absent excusé

M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absentes

Mme Magali LE BLAIS
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération n° 25.10.06/15

Objet / Attribution d’une subvention exceptionnelle au club d’haltérophilie de Giberville

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d’approuver le versement d’une subvention exceptionnelle à l’attention du club d’haltérophilie de la commune, et ce afin de répondre à un besoin de trésorerie immédiat rencontré par la structure.

Monsieur le Maire tient à préciser que cette subvention exceptionnelle doit s’entendre comme une avance de trésorerie sur la subvention à percevoir en 2026 par l’association.

Il propose ainsi d’allouer la somme de 1 500 € au club, par anticipation sur les sommes que l’association entend demander à la commune au titre de leur dossier de subvention pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

APPROUVE le versement d’une subvention exceptionnelle de 1 500 € au bénéfice du club d’haltérophilie de Giberville.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Bruno LECŒUR

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20251006-251006-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025